

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Rassemblées par Y.F.I

Michael Moussa Adamo, ministre des Affaires étrangères :

"Au-delà des conflits classiques que l'Afrique a pu connaître – des conflits politiques, identitaires et liés aux ressources naturelles – les changements climatiques émergent soit comme une cause évidente soit comme un facteur aggravant des conflits en Afrique".

Yves-Fernand Manfoumbi, ministre du Commerce et des PME :

"Le gouvernement s'est résolument engagé à mettre des instruments capables d'impulser une véritable dynamique autour des activités en faveur de l'entrepreneuriat".

Jean-Yves Teale, secrétaire général de la présidence de la République :

"Le président de la République conduit une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et nous demande d'être plus que jamais attentifs à toutes formes de pratiques qui ternissent l'image de notre administration".

Henry-Claude Oyima, président de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) :

"C'est une règle de bonne gouvernance. Nous avons effectivement souhaité que les organismes de sécurité sociale soient gérés selon les règles de la Cipress. (...) C'est nous qui payons. Nous pensons donc que nous devons gérer cette institution (Ndlr: CNSS...)"

Anita-Edwige Mebiame-Koumbi Guiyedi, Commissaire général à la Loi près le Conseil d'État :

"L'indépendance n'est pas un privilège pour le juge mais un devoir envers lui-même et le peuple. C'est pourquoi rendue au nom du peuple gabonais, la justice ne saurait se soustraire aux exigences de recevabilité propre à toute démocratie".

Pr Mesmin-Noël Soumaho, recteur de l'Université Omar-Bongo (UOB) :

"Nous avons attiré l'attention de la tutelle et des administrateurs sur le fait que les budgets ne sont pas toujours totalement exécutés. Ce qui fait en sorte que nous nous retrouvons avec des dettes intérieures, notamment en termes de vacation"

Gabon/Guinée équatoriale : le gouverneur du Woleu-Ntem présent aux festivités du 54^e anniversaire de l'indépendance équatoguinéenne

E.EBANG MVE
Mongomo/Guinée-Équatoriale

A la tête d'une forte délégation d'une vingtaine de membres, le gouverneur du Woleu-Ntem, Jules Djéki, a pris part, du 11 au 13 octobre dernier à Mongomo, aux festivités marquant le 54^e anniversaire de l'accession de la Guinée équatoriale à la souveraineté internationale. Il y a été convié par son homologue de la province du Wele-Nzas, Jaime Mandongo Mandongo.

Les deux gouverneurs ont mis à profit ses retrouvailles, pour vanter l'excellence des relations diplomatiques qu'entretiennent depuis des décennies. Les présidents Ali Bongo Ondimba (Gabon) et Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (Guinée équatoriale) se sont engagés à renforcer davantage ses relations transfrontalières entre les deux peuples



Photo: DR

Les autorités équatoguinéennes et gabonaises présentes à Mongomo.

frères. "C'est une invitation qui nous a permis de raffermir nos liens d'amitié et de coopération. A côté de l'aspect festif, nous avons eu une séance de travail très fructueuse, qui augure des lendemains meilleurs en matière de coopération entre la province du Woleu-Ntem et la province du Wele-Nzas", s'est réjoui Jules

Djéki. Les deux gouverneurs entendent, par ailleurs, poursuivre et renforcer la diplomatie de proximité entamée depuis des lustres, par leurs prédécesseurs. "Ce qui est important, c'est l'intensification de la coopération, notamment le jumelage entre les villes frontalières d'Oyem et de Mengomo", pense M. Djéki.

Un jumelage qui, à terme, devrait permettre aux deux chefs-lieux des provinces, de développer leur coopération dans les domaines de l'éducation, la santé et la culture. Le séjour du gouverneur du Woleu-Ntem a pris fin avec la visite guidée de l'Institut de technologie nationale et des hydrocarbures de la Guinée équatoriale.

La Semaine Nouvelle donne

Nous ne reviendrons pas sur les statistiques qui circulent depuis plusieurs jours faisant du Gabon le pays le plus riche d'Afrique, en ce moment au regard de son Produit intérieur brut par habitant (PIB), parce que comme pour paraphraser certains, cela ressemble à une provocation, au moment où le panier de la ménagère se vide davantage, et que la vie devient de plus en plus chère.

Ceci étant, on peut dire que l'actualité de la semaine qui s'est achevée hier était marquée par la rentrée judiciaire. Cela jusqu'à ce qu'interviennent le réaménagement du gouvernement et le Conseil des ministres qui s'est tenu le lendemain.

Sur le premier évènement, il faut tout simplement souligner que les rentrées judiciaires passent et semblent se ressembler. Du moins au niveau des interventions. Et cette année c'est le premier président du Conseil d'État et la Commissaire générale à la loi qui ont pris la parole. Comme leurs prédécesseurs des précédentes rentrées judiciaires, il s'est agi pour eux de mettre les magistrats face à leurs responsabilités, prônant le respect de l'éthique et de la déontologie. Cela après avoir fait l'autopsie sans complaisance de la profession. La question que tout le monde se pose est celle de savoir si toutes ces interpellations ont un effet sur tous les professionnels de la justice. Au regard de la mauvaise image que les justiciables gabonais ont de notre justice, on est tenté de dire non. Et ce n'est pas le syndicat des magistrats qui nous démentira.

Sur le réaménagement du gouvernement, on note deux changements essentiels : la nomination d'un ministre des Travaux publics, département dissous un mois plus tôt; et la promotion du ministre d'État Alain-Claude Bilie-By-Nze, au rang de vice-Premier ministre, le premier sous le magistère du président Ali Bongo Ondimba. La donne a donc changé à ce niveau.

Sans savoir les raisons réelles qui ont conduit à la dissolution du ministère des Travaux publics, on note que le nouveau ministre, Toussaint Nkouma Emame, arrive à la tête de ce département au moment où il focalise davantage l'attention des populations au regard de la dégradation inquiétante du réseau routier national.

Quant à l'élévation d'Alain-Claude Bilie-By-Nze au rang de vice-Premier ministre, on dira que cela confirme tout le bien que d'aucuns pensent de lui en tant que membre du gouvernement. Dans certains milieux on estime même, à tort ou à raison, qu'il mérite mieux. Suivez notre regard!

S'agissant du Conseil des ministres, notons qu'il a adopté le projet de loi de finances 2023. Le projet de budget s'élève à plus 3 600 milliards de francs CFA. Il est donc en hausse par rapport 2022. Reste maintenant à savoir ce que cela va apporter aux conditions de vie des populations.